



RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	P. 4
UN CODEV RENOUVELÉ ...	P. 6
LES ATELIERS	P. 12
LES PRODUCTIONS	P. 18
LES PLÉNIÈRES	P. 21
PARTICIPER	P. 23
ANNEXES	P. 38
REVUE DE PRESSE.....	P. 30

ÉDITORIAL

LA PRÉSIDENTE DU CODEV

Le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV) est aujourd'hui bien ancré dans le paysage de Metz Métropole. Il n'est pas nécessaire de rappeler ses missions, arrêtées par les élus de Metz Métropole. Cet éditorial se concentrera à l'essentiel du travail effectué et engagé par ses membres afin de contribuer à l'évolution et à l'application de la démocratie participative.

Luc BERTAU- Metz Métropole



Le présent rapport d'activité est une rétrospective de l'année écoulée, mais dessine également les projets de l'année qui débute.

Cette année a été marquée par le renouvellement d'un tiers des membres et donc par un renouveau des perspectives de travail et du dynamisme du Conseil : nouveaux thèmes de réflexion, nouveaux ateliers, renouvellement et innovation en matière de méthodes et capacité d'intervention, sollicitation de publics diversifiés et participation de différents organismes dans notre travail.

Les problématiques abordées résultent d'une réflexion collective préalable, transcendant les seules compétences métropolitaines (phénomène frontalier, changement climatique et raréfaction des ressources). Elles témoignent d'une volonté d'apporter un regard prospectif au développement de la Métropole, tout en étant ancrées dans la vie quotidienne des citoyens.

Cette nouvelle assemblée a apporté des innovations méthodologiques, exprimant notamment son souci de donner la parole à des catégories éloignées ou absentes des débats (les jeunes par exemple). Différents chantiers ont contribué à l'animation du territoire (organisation de débats publics notamment).

Elle a eu également le souci de poursuivre le travail précédemment engagé (avis sur la mobilité, application renouvelée de la Charte de la participation ci-

toyenne) et d'apprécier la prise en compte et les impacts des avis et propositions émises (atelier suivi et évaluation du rapport « Les habitants et la Métropole, une exigence de renouveau démocratique »).

Par ailleurs, le CODEV s'implique au niveau national (nous sommes membres du bureau de la Coordination nationales des Conseils de Développement), est partenaire de la Conférence Régionale des Conseils de Développement et répond aux sollicitations de Conseils de Développement de Pays aux franges de la Métropole en cours de création.

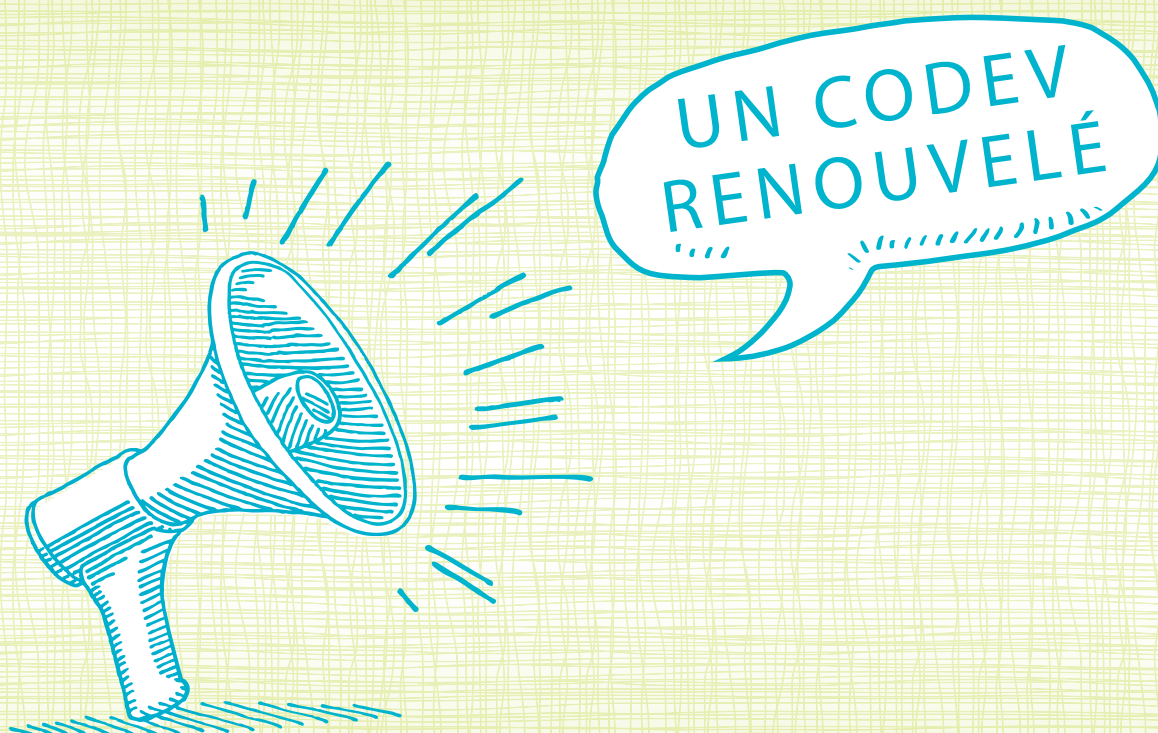
Bien que tributaire des limites du principe du bénévolat, l'activité est ainsi marquée par une montée en charge de la volonté des membres du CODEV de participer et de s'impliquer dans la vie métropolitaine et au-delà, d'enrichir la décision publique et de laisser place à la sollicitation de possibles saisines. Le CODEV a voulu passer lui aussi au niveau d'une instance de dimension métropolitaine.

L'année qui s'annonce est donc riche de perspectives, mais s'assombrit par ailleurs par des nuages qui pointent à l'horizon. Notamment, la volonté gouvernementale de freiner la démocratie participative en rendant facultative la création de Conseils de Développement (avant-projet de loi Proximité & Engagement adopté en Conseil des Ministres le 17 juillet dernier).

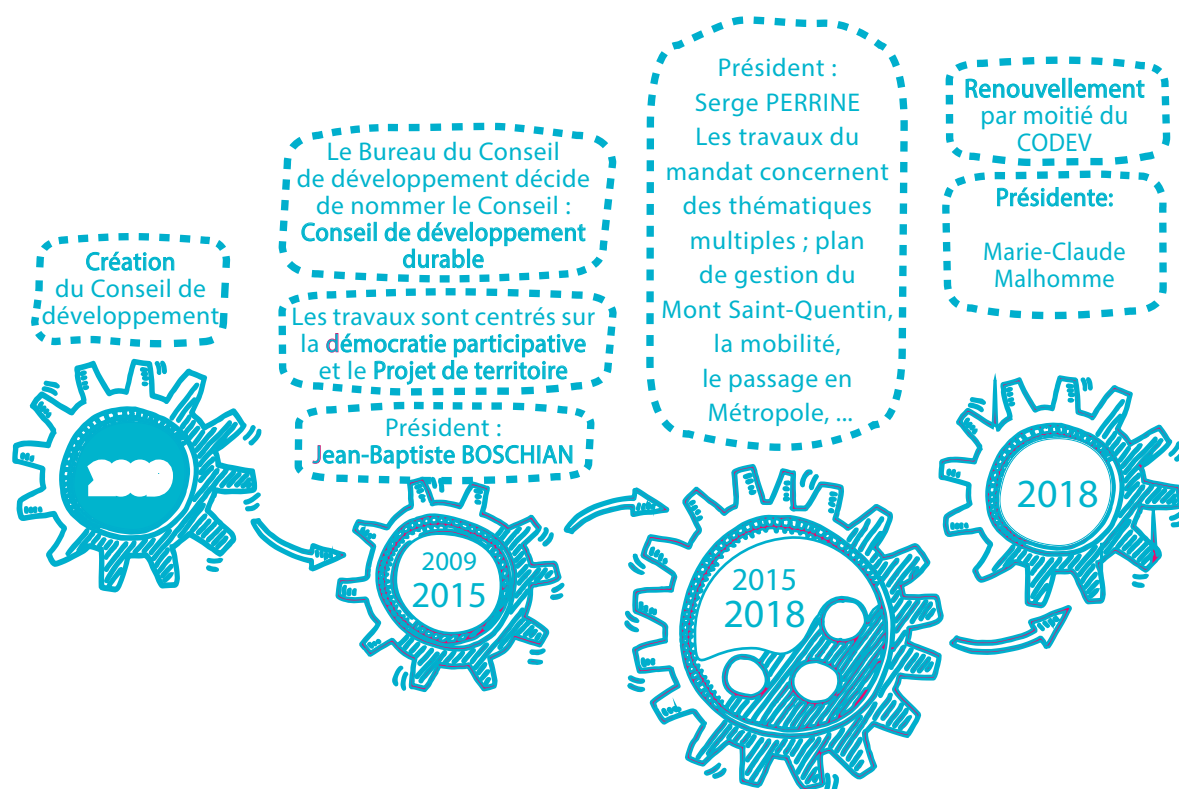
Gageons que la démocratie participative à Metz Métropole est solidement ancrée et reconnue pour nous permettre d'aborder cette nouvelle année de façon contributive et constructive.

MARIE-CLAUDE MALHOMME

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE METZ MÉTROPOLE



PRÉSENTATION DU CODEV : COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT



Les dates clés

Le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole réunit des citoyens investis dans la vie locale des organisations (économiques, sociales, syndicales, culturelles), des associations, des personnalités qualifiées et des habitants.

Les membres du CODEV dialoguent et débattent sur des sujets relatifs à l'avenir de Metz Métropole notamment autour des enjeux des territoires urbains, périurbains et ruraux. Ils proposent également des nouvelles pistes de réflexions sur des thèmes qu'ils jugent essentiels comme l'attractivité et le rayonnement du territoire.

UN CODEV RENOUVELÉ APRÈS 10 ANS D'ACTIVITÉ.

Le Conseil de Développement Durable s'est renouvelé de moitié le 21 Novembre 2018. Serge Perrine a laissé sa place de Président du Conseil à Marie-Claude Malhomme et le Bureau accueille trois nouveaux Vice-Présidents.

Parmi les sièges soumis au renouvellement, les deux tiers des représentants ont choisi de reconduire leur engagement. Au total, le Conseil compte 21 nouveaux membres.

Ce renouvellement marque un nouveau départ pour le CODEV qui, après déjà 10 années d'activité et 32 productions entend insuffler un renouveau démocratique qu'il décrit dans son dernier rapport "Les habitants et la Métropole : une exigence de renouveau !". Cela se traduit par la création de plusieurs groupes de travail abordant non seulement de nouvelles problématiques mais également des méthodes différentes, plus que jamais tournées vers les habitants et les usagers.



COMPOSITION DU CODEV

PRÉSIDENTE



MARIE-CLAUDE MALHOMME
Représentation des habitants

VICE-PRÉSIDENTS



JEAN-YVES MACE
*Maison Pour Tous
Monde socio-éducatif*



JEAN-CLAUDE MORETTI
Personnalités Qualifiées



ALAIN CERF
Représentation des habitants



CLAIRE MAJOREK
*O'seeds
Monde Économique*



YVON SCHLERET
*Association Carrefour
Monde associatif*

CONSEILLERS



ALEXANDRE AGIUS
*Fédération des Centres Sociaux
Monde socio-éducatif*



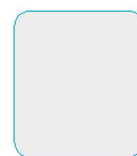
DIDIER ANCIAUX
*Association pour la promotion
de la chaîne logistique durable
Monde Économique*



JEAN-PIERRE TRICHIES
Représentation des habitants



CAROLINE AUBIN
Représentation des habitants



PATRICE BATSCHE
Personnalités Qualifiées



AMBRE BARBIER
Représentation des habitants



CHARLES BEISS
Personnalités Qualifiées



ÉRIC BLOCH
Représentation des habitants



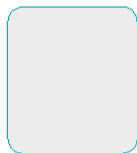
ÉLISE CARÉMIAUX
*Mission Locale du Pays Messin
Monde socio-éducatif*



BRUNO BRONCHAIN
*Association RPL
Monde associatif*



PATRICE GRILLOT
Personnalités Qualifiées



FIXARIS FABIANNE
CCI
Monde Économique



BLANDINE HENRY
Club de la Presse
Monde Économique



ANDRÉ FONTAINE
Étap'Habitat
Monde socio-éducatif



DARIA LAPINTSKAYA
Représentation des habitants



RISTOPHE DORIGNAC
CPN Coquelicots
Monde associatif



DIDIER JUNKER
CFDT Moselle
Monde Économique



MARIE-HÉLENE BUSATO
Personnalités Qualifiées



JEAN-JACQUES KURTH
PEP 57
Monde socio-éducatif



BLANDINE SUTTER
RMSA
Monde socio-éducatif



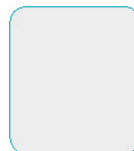
SERGE PERRINE
Personnalités Qualifiées



NICOLE LILTI
CIEFF-CIEFF
Monde socio-éducatif



ROBERT LOBODA
Personnalités Qualifiées



MANON CARRE
La Conserverie Locale
Monde Économique



ALEXANDRE LOQUET
Georgia Tech Lorraine
Monde socio-éducatif



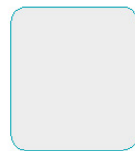
CLAUDE BUTTNER
Sites et Monuments de Moselle
Monde associatif



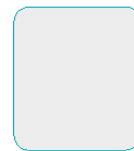
PHILIPPE CARMINATI
Personnalités Qualifiées



FRANCK CECCATO
ARELOR
Monde Économique



PHILIPPE KUGLER
CGT
Monde Économique



HELENE COURSON
MYXITES
Monde socio-éducatif



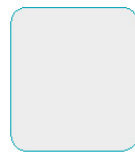
PATRICK CHRETIEN
AMAPA
Monde socio-éducatif



MARTIAL PIDOLLE
Conseil National des Professions
de l'Automobile (CNPA)
Monde Économique



ELIANE DUCARNE
Représentation des habitants



ABDELALI FAHIME
Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance,
de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)
Monde socio-éducatif



JOSÉ VÉLA-CUETO
Personnalités Qualifiées



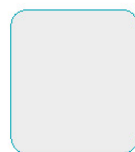
JEAN FRANCOIS
Union des Métiers et des Industries
de l'hôtellerie
Monde Économique



NOËL GALET LALANDE
Représentation des habitants



WILFRIED LEBERT
Représentation des habitants



YVES BRUNGARD
Association pour l'Aménagement et
la Gestion des Infrastructures dans
le Respect des Ressources (AGIRR)
Monde associatif



FABIENNE GRANERO-GERARD
Représentation des habitants



CLAUDE MILLERY
ATEE
Monde associatif



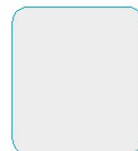
JACQUES SICHERMAN
Personnalités Qualifiées



RÉGINE PALUCCI
Association pour l'Aménagement
et la Préservation du Patrimoine
Architectural et Naturel (AAPPAN)
Monde associatif



CÉLINE LARCHER
Représentation des habitants



MARIE-MADELEINE MAUCOURT
Chambre régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
Monde Économique



DÉSIRÉE MAYER
Personnalités Qualifiées



CLAUDE LERCLERC
Mouvement Européen
Monde associatif



GÉRARD MICHAUX
Personnalités Qualifiées



MICHEL MARQUEZ
Atmo Grand Est
Monde associatif



ALAIN TRINCAL
Personnalités Qualifiées



CÉDRIC MUSSLE
ASSO PUSCHING
Monde socio-éducatif



JEAN-PIERRE POISSE
MECOEF France
Monde Économique



MICHEL PEYEN
SE-UNSA Moselle
Monde socio-éducatif



PHILIPPE RENAUDIN
Institut de la Grande région
Monde associatif



PIERRE MEURANT
Représentation des habitants

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Des chargées de mission issues de la Direction déléguée Prospective, Stratégie et Innovation Territoriale de Metz Métropole, dirigée par **Emmanuelle MADEC-CLEÏ**, accompagnent plus particulièrement les travaux du CODEV.



Marie-Camille LEVIONNAIS

Chargée de Mission Projet Territorial et Participation Citoyenne
Direction déléguée Prospective, Stratégie et Innovation Territoriale



Gwendoline CUNY

Chargée de Mission Participation Citoyenne,
Direction déléguée Prospective, Stratégie et Innovation Territoriale



Laurence COUSSOT

Assistante
Direction Déléguée Prospective, Stratégie et Innovation Territoriale

En fonction des sujets, l'équipe d'animation peut s'appuyer sur l'expertise des services de Metz Métropole et de l'agence d'urbanisme (AGURAM).



THÉMATIQUES DE TRAVAIL EN COURS

Le CODEV s'organise en ateliers. Ils sont créés par le Bureau en fonction des thèmes proposés lors des séances plénières ou par saisine du Président de Metz Métropole.

**Ces réunions représentent près de 1000 heures de bénévolat réalisées par les conseillers sans compter le travail réalisé hors ateliers !
(préparation des ateliers, rédactions de textes, interviews,...)**

LA VIE DU CITOYEN MÉTROPOLITAIN AU REGARD DU PHÉNOMÈNE TRANSFRONTALIER

AUTO-SAISINE

*Atelier animé par **Jean-Claude Moretti**, Vice-Président issu du Collège personnalités qualifiées*

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

Chaque jour ce sont plus de 6 000 personnes résidant dans Metz Métropole qui se déplacent dans les pays frontaliers pour exercer leur travail, consommer ou simplement pour le loisir. Ces usagers participent activement, à leur façon, à la coopération transfrontalière, de même que les collectivités, les entreprises qui les accueillent, les transportent, les accompagnent. C'est de cette relation du citoyen aux pays voisins dont il est question, connaître les pratiques et leurs raisons, comprendre leurs apports à la vie en métropole, leurs besoins pour donner à nos élus des éléments pertinents de diagnostic et de prospective.

LES THÈMES DE TRAVAIL RETENUS

1. Les frontaliers et la Métropole : la vision des habitants, les usages actuels et à développer, la vie des citoyens transfrontalier, et les déclinaisons thématiques de cette vision : déplacement, travail, logement, culture, jeunesse...
2. Les enjeux métropolitains, constats et propositions : questionnement de la politique transfrontalière de la Métropole, opportunités, représentativité de la Métropole dans cet espace.
3. Les enjeux et recommandations liés à ces constats.

La phase d'enquête auprès des frontaliers/«navetteurs» et des structures institutionnelles a débuté fin juin 2019 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de septembre. Une première note de travail sera diffusée avant la fin de l'année.

MOBILITÉ AUTO-SAISINE



Atelier animé par **Pierre TIERCELIN**, ancien Vice-Président issu du Collège des Personnalités Qualifiées

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2015)

Les questions de mobilité sont au centre des préoccupations des membres du CODEV. En particulier les thèmes de la mobilité pour tous et des mobilités alternatives à la voiture individuelle. Cette dernière orientation rejoint l'ambition affichée par la Métropole qui veut « promouvoir les nouvelles mobilités et inciter aux modes de déplacements alternatifs à la voiture et plus respectueux de l'environnement sur le territoire ».

Le CODEV veut être un observateur attentif du respect de cet engagement de la Métropole mais aussi une force de proposition.

LES PRODUCTIONS DE L'ANNÉE

Cela a été le cas récemment avec la production d'une contribution commune des Conseils de développement du Grand Nancy et de Metz Métropole sur le projet d'A31bis dont la teneur a été largement reprise dans celle de Metz Métropole.

Après s'être penché sur les implications économiques du système de transport et sur le difficile problème de l'exclusion en matière de déplacement, l'atelier Mobilité s'attache à donner un avis circonstancié sur le PDU de Metz Métropole. Rappelons ici que le CODEV a déjà émis un avis sur le schéma cyclable de Metz Métropole et sur les premières orientations du PDU.

Retrouvez ces avis en ligne sur le site de Metz Métropole :

<https://www.metzmetropole.fr/comprendre-participer/instances/conseil-de-developpement-durable-170.html>

Avis du CODEV sur le projet de PDU (mai 2019)

Avis du CODEV sur le projet de Schéma cyclable de Metz Métropole (avril 2019)

SUIVI & ÉVALUATION DU RAPPORT «LES HABITANTS ET LA MÉTROPOLE: UNE EXIGENCE DE RENOUVEAU!»

SAISINE PUIS AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Marie-Claude MALHOMME**, Présidente issue du Collège des Habitants

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

Le CODEV, après 10 ans d'existence, a désormais à son actif plusieurs actions et recommandations (32 productions à ce jour) auprès des élus de la collectivité et des services, émanant soit d'une saisine soit d'une auto-saisine. Ces rapports font l'objet d'un « retour formalisé de Metz Métropole ». Toutefois, ces travaux n'ont, jusqu'à présent, pas fait l'objet d'une évaluation précise de leur impact sur les politiques publiques de Metz Métropole ou de ses partenaires.

De fait, le présent atelier se donne comme objectif d'organiser et de réaliser ce suivi. La tâche étant importante, l'atelier s'est orienté dans un premier temps vers l'évaluation des suites données au dernier rapport réalisé suite à la saisine du Président de Metz Métropole : « Les habitants et la métropole : une exigence de renouveau ».

Parallèlement, les différents ateliers devront désormais se doter d'outils de suivi de leurs travaux (notamment des critères d'appréciation et des indicateurs) afin de faciliter et d'automatiser ce travail à l'avenir.

Le rapport «Les habitants et la Métropole: une exigence de renouveau!» a été présenté au Président de Metz Métropole puis en Conférence des Maires. Il a ensuite été diffusé auprès de l'ensemble des Conseillers Communautaires de Metz Métropole, et aux conseillers municipaux sur autorisation des Maires.

Le rapport a été présenté en conférence de presse et relayé par les journaux et la radio locale. (La Semaine, Républicain Lorrain, RCF)

Il a également fait l'objet d'une réponse écrite par le Président de Metz Métropole.

Il est disponible en ligne sur le site de Metz Métropole.

CHARTRE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Yvon Schléret**, Vice-Président issu du Collège Associatif et **Alain CERF**, Vice-Président issu du Collège Habitants

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

Cet atelier a pour objet l'actualisation du contenu de la Charte de la participation adoptée en mars 2012 pour :

- Tenir compte de la nouvelle donne métropolitaine
- Prendre en considération l'évaluation de son application et les améliorations possibles sept ans après son adoption
- Réactiver le Comité de Pilotage garant et coordonnateur de son application (article 13 de la Charte).

Les membres de l'atelier souhaitent profiter de cette mise à jour pour renforcer la mise en application de la charte par l'identification de méthodes pertinentes et innovantes de participation. Celles qui permettent la contribution d'une pluralité de catégories d'habitants et d'usagers des services métropolitains à la préparation des décisions de politiques publiques qui les concernent.

TRAVAUX EN COURS ET MÉTHODE

Les membres de l'atelier rencontrent actuellement les services de Metz Métropole pour connaître trois expériences récentes de pratiques de la participation à Metz Métropole:

- le Pôle Aménagement et Projet Urbain sur le projet de la ZAC Pointe Sud,
- la Direction du Cycle des Déchets sur le projet de conteneurisation,
- La Direction Mobilité et Espaces Publics pour l'aménagement d'un axe de transport en commun en site propre à Châtel-Saint-Germain.

Ces rencontres seront suivies d'une analyse des méthodes de participation et d'un benchmark avec des projets similaires dans d'autres territoires pour apporter de nouvelles techniques de participation aux services de Metz Métropole.

En parallèle l'atelier entame une réflexion pour le développement d'une méthode de travail, en lien avec Georgia Tech Lorraine, permettant de proposer des outils numériques participatifs en fonction des objectifs à atteindre.

Une problématique sera proposée aux étudiants de Georgia Tech lors du prochain concours en 2020.

QUELLE ÉQUITÉ FACE À L'OBLIGATION DE CHANGER NOS MODES DE VIE ?

AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Claire MAJOREK**, Vice-Présidente issue du Collège Économique et **Jean-Yve MACÉ**, Vice-Président issu du Collège Socio-Éducatif

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

La transformation de nos modes de vie est inéluctable, qu'elle soit due à l'épuisement des ressources naturelles, au réchauffement du climat ou à la dégradation de notre cadre de vie. Et les habitants de Metz Métropole sont aussi concernés !

Ces modifications touchent à de nombreux domaines : la mobilité, le logement, l'alimentation, la consommation de l'énergie, l'environnement, directement et indirectement... Selon que l'on dispose ou non des moyens de supporter et d'absorber les changements annoncés, ou qui s'opèrent déjà pour certains, elles ne présentent pas les mêmes conséquences, ni les mêmes enjeux sociaux notamment.

L'atelier "équité" du CODEV aborde le point de vue des habitants et usagers de Metz Métropole au regard des changements qui les concernent concrètement dans le territoire, pour envisager les opportunités et les menaces auxquelles ils sont confrontés et avec eux, l'ensemble de la collectivité.

LES THÈMES DE TRAVAIL RETENUS

- **Alimentation**: ce sujet rencontrant de nombreuses sous-dimensions: production, consommation, intra et extra territoriale, il sera traité en parallèle du plan alimentaire territorial de Metz Métropole.

- **Biodiversité**: les membres de l'atelier ont rencontré Bruna Diamante du pôle aménagement des milieux afin qu'elle présente la politique et les actions engagées par Metz Métropole pour la biodiversité. Cette rencontre a mis en lumière un réel manque de communication sur ces actions et l'importance de la sensibilisation du public.

Ainsi l'atelier a choisi de partir des récits de vie des habitants pour mieux connaître leur rapport à la nature dans la métropole.

L'évidence du rôle de l'éducation dans la sensibilisation des habitants à la biodiversité incite l'atelier à travailler sur un catalogue des structures d'éducation à l'environnement et au développement durable à l'échelle de la métropole.

- **Changements de comportement**: l'atelier envisage un premier travail consistant à recenser les bonnes pratiques de Metz Métropole qui font figures d'exemples pour les habitants, puis une phase de benchmark pour aller plus loin dans la démarche.



LES CONTRIBUTIONS DU CODEV

LES HABITANTS ET LA MÉTROPOLE: UNE EXIGENCE DE RENOUVEAU!

SAISINE

Le mois de septembre a été en partie consacré à la diffusion du rapport "Les habitants et la métropole: une exigence de renouvellement", en réponse à la saisine du Président Jean-Luc Bohl. Il a été présenté en conférence des maires, en conférence de presse accompagné de Jean-Marc Rosier, Vice-Président de la Qualité des relations aux communes et aux usagers. Le rapport a également été transmis aux conseillers municipaux lorsque les Maires des communes l'ont autorisé; il est toujours consultable en ligne sur le site de Metz Métropole.

LES CONFÉRENCES-DÉBATS DU CODEV

100 JOURS

Dans le cadre des 100 jours du projet métropolitain, le Conseil de Développement Durable a choisi d'organiser pour le grand public deux conférences-débats. Il s'agit pour le conseil de participer à l'animation de la vie démocratique du territoire, en invitant les participants à s'interroger sur différentes thématiques et à les débattre ensemble.

«Comprendre ensemble pour construire demain»; c'est le credo du CODEV qui a proposé de traiter deux sujets d'actualités au travers de ces conférences :

- «Repenser les dynamiques territoriales : les inégalités entre métropoles et territoires ruraux sont-elles une fatalité ?» avec l'intervention d'Olivier Bouba-Olga, chercheur en sciences sociales. (Mars 2019, cf. annexes)
- «Un territoire intelligent et durable aux portes de la métropole : l'exemple du Pays-Haut Val d'Alzette» avec les interventions de Julien Vian, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette et Philippe Hénau en charge de l'attractivité numérique à Metz Métropole ont partagé leurs expériences du terrain pour alimenter le débat.(Avril 2019, cf. annexes)

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE, COMMENT ANTICIPER ET INTÉGRER LES MUTATIONS ?

AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Jean-Pierre POISSE**, Ancien Vice-Président issu du Collège Économique et **Nicole LILTI**, Collège Socio-Éducatif

L'atelier a cessé de se réunir fin 2018 mais la rédaction de son rapport s'est poursuivie jusqu'en 2019, il devrait être diffusé avant la fin de l'année.

PARTICIPATION AU GRAND DÉBAT NATIONAL

Luc BERTAU- Metz Métropole



Dans le cadre du Grand Débat National, le CODEV a, d'une part, produit un document issu de l'ensemble de ses productions et, d'autre part, organisé un débat spécifiquement avec des jeunes du territoire face au constat qu'ils étaient «les oubliés du Grand Débat National».

C'est ainsi qu'une quinzaine de jeunes se sont réunis avec des représentants de différentes structures de l'éducation populaire et de la mission locale du pays messin pour débattre de mobilité, d'emploi et de l'environnement. Les participants ont manifesté l'envie de renouveler l'expérience et d'aller plus loin. En réponse à cette demande le CODEV en lien avec la Mission Locale du Pays Messin, de l'URHAJ, et des fédérations d'éducation populaire a constitué un comité de pilotage pour définir et mettre en œuvre les suites.



**TEMPS D'INFORMATION SUR
LES PROJETS ET POLITIQUES
DE METZ MÉTROPOLE**

RÉFLÉXIONS COLLECTIVES

DES PLÉNIÈRES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



Parallèlement au travail des ateliers, le conseil se réunit environ une fois tous les deux mois en séance plénière. Pour les membres, il s'agit d'un moment de rencontre et d'échange qui participe à la cohésion du groupe et à l'enrichissement des idées mais également d'un temps de formation afin de mieux connaître la métropole et ses enjeux. Le CODEV ayant fait l'objet d'un renouvellement en novembre 2018, l'objectif de ces séances était double: définir de nouvelles auto-saisines et intégrer les nouveaux conseillers.

De ce fait, cette année les séances plénières se sont déroulées sous l'aura de l'intégration. Deux séances ont été consacrées à la définition des problématiques de travail du nouveau conseil en tenant compte à la fois des travaux réalisés, en cours et des nouveaux enjeux métropolitains. Une méthode de travail en entonnoir a été nécessaire pour faire un choix tant les sujets étaient nombreux et riches. Ce travail a d'ailleurs donné lieu à une collaboration avec les étudiants de master 2 (Intelligence Territoriale de Metz et Innovation Urbaine pour les Villes et Territoires en Transition) de l'Université de Lorraine. En harmonie avec les enseignants, les conseillers ont soumis leurs axes de travail aux capacités de projections des futurs acteurs du territoire.

Les plénières suivantes avaient un objectif plus formateur. Madame Hélène Kissel, Directrice Générale des Services de Metz Métropole a réalisé une présentation de la collectivité et de son histoire.

Lors des conférences-débats organisées durant les 100 jours du projet Métropolitain, les membres ont pu s'initier à différentes thématiques en lien avec la Métropole telles que les inégalités de territoires et les enjeux de la Donnée («Data»).

Enfin, une séance a été consacrée à la (re)définition collective de la participation citoyenne, un travail s'inscrivant dans celui de la révision et redynamisation de la Charte de la Participation Citoyenne de Metz Métropole. Cette séance a été particulièrement riche puisqu'elle a permis de mettre en évidence des aspects qui n'apparaissaient jusqu'alors pas dans la Charte, notamment l'importance du «garant» dans les démarches de concertation, et remet également à l'ordre du jour les limites des démarches de participation citoyenne dites légales (démarches rendues obligatoires par la loi).



PARTICIPATION DU CODEV À DES ACTIONS DIVERSES

12^E RENCONTRES NATIONALES DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT



Trois membres du CODEV accompagnés de deux chargés de missions, ont assisté aux 12e Rencontres Nationales des Conseils de Développement qui se déroulaient à Sète le 11 et 12 octobre 2018. Organisé presque tous les ans, par la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD), l'évènement de cette année se consacrait au thème «Territoires et Citoyennetés», s'organisant autour de trois problématiques:

- Quels sont les apports des Conseils de développement à la construction des politiques publiques et au projet de société ?
- Quelles est la valeur ajoutée des Conseils de développement sur leurs territoires ?
- Comment contribuent-ils au développement de nouvelles solidarités entre territoires ?

Parmi les temps forts de cet événement on peut retenir "l'Appel de Sète" adressé par la CNCD à Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (anciennement Ministre auprès du Ministre de l'Intérieur), l'interpellant sur le non-respect de la loi concernant l'obligation pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants de se doter d'un Conseil de Développement. Depuis la ministre a demandé aux Préfets de recenser les conseils de développement effectivement mis en place.

LE PROJET MÉTROPOLITAIN ET LES ASSISES

Fin 2017, Metz Métropole lançait l'élaboration de son Projet Métropolitain. Pour co-construire cette stratégie métropolitaine, Metz Métropole a fait le choix de s'appuyer sur l'ensemble des conseillers municipaux du territoire, des acteurs socio-économiques et des membres du Conseil de Développement Durable.

Au total, 32 membres du CODEV ont participé activement à l'élaboration du socle métropolitain en participant à des ateliers thématiques ou en contribuant lors de visites (Port de Metz, plateau de Frescaty...) ou débats organisés dans ce cadre.

LA CRCD & LE CESER : À LA RECHERCHE DE NOUVELLES FORMES D'EXPRESSIONS CITOYENNES

Dans la poursuite du travail mené conjointement pour la réalisation du livre blanc "Vers de nouvelles formes d'expressions citoyennes", la Coordination Régionale des Conseils de Développement et le CESER Grand Est ont décidé de mener des ateliers visant notamment à définir les formes et les conditions nécessaires à la mise en place d'espace citoyens pérennes dans l'espace régional.

LE SCOTAM

Tout au long de l'année, le CODEV suit les travaux du SCoTAm et participe aux ateliers organisés.

PARTICIPATION AU COMITÉ DE PILOTAGE DU PCAET

Depuis ses débuts, le CODEV suit les avancées du Plan Climat Air Énergie de Metz Métropole au travers de sa participation au comité de pilotage de la Direction du territoire durable. Cette participation permet d'intégrer les problématiques rencontrées par les techniciens dans les réflexions du conseil. C'est en partie ce qui motive les membres de l'atelier "quelle équité face à l'obligation de changer nos modes de vie?" à traiter plus particulièrement la question des changements de comportements.

VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET JEUNESSES

Suite à la rencontre organisée dans le cadre du Grand Débat National, le CODEV a souhaité poursuivre son travail de recueil et de diffusion de la parole des jeunes.

Le 4 juillet 2019, il a organisé une rencontre avec différents organismes de jeunesse; 10 structures ont répondu présentes et se sont entendues sur un projet commun.

Il s'agit de recueillir la parole de jeunes (y compris ceux qui s'impliquent peu ou que l'on entend peu) sur des sujets à leur initiative, le CODEV s'engageant à transmettre cette parole aux élus.

La "parole de jeunes" peut prendre plusieurs formes d'expression. Elle n'est pas limitée au discours recueilli dans des débats organisés autour d'une table. Bien au contraire, la transmission d'idée peut être facilitée en jouant sur le registre multiforme des expressions (théâtre, photos, arts plastiques, etc.), particulièrement avec des jeunes éloignés de ces modes de discussion.

La parole de jeunes peut porter aussi bien sur des besoins et problématiques qu'ils souhaitent faire remonter que sur des propositions de solutions.

Le public jeune visé est la catégorie des [15-30 ans], en veillant à la plus grande diversité possible de leur situation.

L'aboutissement du projet serait l'organisation d'une rencontre entre des jeunes ayant participé à cette démarche et des élus de Metz Métropole. Les jeunes exposant leurs préoccupations, demandes et solutions envisagées, les élus écoutant, recueillant cette parole et explicitant pourquoi ils peuvent accepter telles propositions et pourquoi ils ne peuvent pas répondre favorablement à d'autres.

L'appui recherché sur la diversité des formes d'expression des jeunes montre que les structures de jeunesse et d'éducation populaire ont déjà pris ou prennent beaucoup d'initiatives en ce sens en lien avec leur public jeune. Il est donc proposé de profiter de ces opportunités ainsi offertes par les jeunes eux-mêmes lorsqu'ils s'emparent d'un sujet et le traitent. Les outils choisis pour recueillir et présenter cette prise de parole sont du ressort de chaque structure qui les adapte au sujet traité et au public ciblé.



Luc BERTAU- Metz Métropole

Il est ainsi proposé de s'appuyer sur des initiatives existantes, les inscrire dans ce projet commun en leur donnant une nouvelle perspective s'intégrant dans une dynamique locale. Encore faut-il, au préalable, pouvoir les recenser et les connaître. Il est envisagé de créer un outil d'information partagée entre les structures et le CODEV pour connaître les initiatives déjà prises en ce sens et celles qui le seront dans l'avenir.

RENCONTRE AVEC LE PETR COEUR DE LORRAINE

Le Pôle d'Équilibre Territoriale et Rural (PETR) Coeur de Lorraine (il rassemble les Communautés de Communes du Sammiellois, des Côtes de Meuse-Woëvre, du Territoire de Fresnes-en-Woëvre et de l'Aire à l'Argonne) a nouvellement constitué son conseil de développement. Dans l'intérêt d'une coopération future entre les deux conseils concernant des thématiques inter-territoriales, Marie-Claude Malhomme est allée à leur rencontre.

CHALLENGE INNOV'TOIT

Sur invitation du CLLAJ (Comité local autonome pour le logement des jeunes) du Bassin d'emploi de Metz, le CODEV a participé au Challenge Innov'toit qui, le 22 mai 2019, a remplacé le traditionnel salon du logement qui se déroulait jusqu'alors Place de la République.

Sept équipes de jeunes âgés de 18 à 30 ans, d'horizons divers, accompagnés de professionnels du logement, de la jeunesse et de l'insertion ont présenté le résultat de leur travail collectif de cinq mois sur leurs représentations du logement idéal (celui qu'ils souhaitaient pour eux-mêmes).

Au-delà des différents modèles de logement idéal présentés, cette réunion a intéressé les membres du CODEV présents par les méthodes de participation de jeunes inventées par les différents Foyers de Jeunes Travailleurs co-organisateurs de la manifestation. Cette journée était en effet une opportunité de donner la parole aux jeunes sur un sujet central qui conditionne leur vie dans la cité. Les méthodes d'expression utilisées allaient, par exemple, de la pièce de théâtre ou d'une vidéo imaginée, mise en scène et jouée par des jeunes sur le thème du logement à la présentation d'une maquette géante présentant l'habitat collectif idéal tel qu'il pouvait être rêvé par un groupe de jeunes. Cette manifestation a permis d'enrichir la réflexion du CODEV sur la participation des jeunes aux réflexions menées par le Comité de développement.



Repenser les dynamiques territoriales

Vendredi 8 mars, le Conseil de Développement durable de Metz Métropole organisait une conférence débat avec Olivier BOUBA-OLGA, chercheur en Sciences sociales à l'Université de Poitiers.



A contre-courant du discours habituel sur la métropolisation et ses effets bénéfiques à l'ensemble du territoire, Olivier BOUBA-OLGA, démontre chiffres à l'appui que le seul fait métropolitain ne saurait expliquer la croissance économique et l'attractivité de ces territoires. Pour le chercheur, il faut **se défaire du discours "CAME"** qui met en avant la **Compétitivité**, l'**Attractivité**, la **Métropolisation** et l'**Excellence** comme principaux agents de développement des territoires. En effet, selon une croyance largement répandue, il y aurait d'un côté

des métropoles aptes à attirer une certaine élite, à tirer leur épingle du jeu dans une économie mondialisée et de l'autre des territoires ruraux qui auraient pour principal ressort une économie pré-sentielle favorisée par un cadre de vie privilégié. Or, certains territoires comme Vitré, Figeac, Issoire ou Vire ont des indicateurs économiques qui n'ont rien à envier aux métropoles. Il y aurait, en France, un besoin de créer des modèles de développement : le système productif local dans les années 90, les pôles de compétitivité dans les années 2000 puis maintenant la métropolisation. Or, rien ne démontre scientifiquement que ces modèles en sont réellement.

Ce que le CODEV en retient pour Metz Métropole

1 S'il n'y a pas de "modèle générique" de développement, il est essentiel de **bien connaître son territoire** et les problèmes rencontrés par les entreprises et les habitants. En développement économique, les leviers sont le plus souvent à chercher du côté de la formation, de la question du foncier et de l'immobilier d'entreprises, de l'emploi des conjoints, etc. Un territoire qui se développe est donc un territoire qui est avant tout à l'écoute de ses forces-vives. Il convient de **développer une stratégie d'ancrage** avant de rechercher à tout prix l'attractivité.

2 Il est nécessaire de s'interroger sur le sens des politiques menées à la tête d'un territoire. **Quel est l'objectif suivi?** Pourquoi? L'exemple de Bordeaux est assez édifiant. L'objectif de la Métropole était d'atteindre un million d'habitants. Les conséquences de ce choix sont aujourd'hui désastreuses pour la Métropole bordelaise : congestion automobile, flambée de l'immobilier, gentrification de certains quartiers, mécontentement des "locaux" envers les nouveaux arrivants...

Vers une ville intelligente et durable

Lundi 15 avril, le Conseil de Développement durable de Metz Métropole (CODEV) organisait une conférence débat sur les Villes intelligentes et durables. Julien VIAN, DGS de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette et Philippe HENAU, chargé de mission attractivité numérique à Metz Métropole étaient invités à présenter leurs conceptions du territoire intelligent (ou smart city).

A propos de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA), le journal Le Monde titrait récemment "des mines à la smart city : comment un territoire lorrain se reconvertisse". A écouter Julien VIAN, être un territoire intelligent, c'est avant tout changer totalement de façon de construire la politique publique. Il s'agit de faire co-construire un écosystème par son écosystème, le numérique (grâce à une puissante plate-forme) est au coeur du dispositif pour aider à cette co-construction. Ainsi, plusieurs ateliers réunissant plus d'une centaine de personnes du territoire, ont permis de définir collectivement les données à recueillir et à analyser et les innovations attendues, ou rendues possibles.



AVRIL 2019

Ce que le CODEV en retient pour Metz Métropole

1 Innover c'est changer de culture : accepter l'échec comme un moyen d'apprendre, de développer de nouveaux outils pour se dégager des arcanes administratives, parfois privilégier le "low tech", travailler en transversalité, partir du territoire vécu, plutôt que du territoire rêvé.



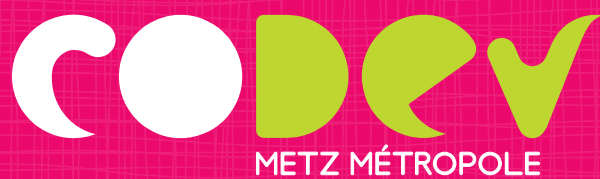
2 Mettre l'usager au coeur de la définition du territoire intelligent comme à la CCPHVA. C'est renforcer la connaissance du citoyen (répondre à sa curiosité), permettre son expression (c'est une de ses revendications) et repartir de son usage pour bien adapter les politiques publiques. C'est ainsi qu'on recrée des citoyens acteurs qui se réapproprient leur espace public.

A Metz Métropole le choix a été fait de mettre au coeur du dispositif de ville intelligente les start-up. Elles sont perçues comme un berceau d'innovation et d'idées susceptibles d'irriguer le territoire. Et c'est le marché qui définit, a posteriori, si cette idée correspond bien à un usage, une attente du citoyen ou du client. Ces deux approches sont donc différentes. Pour le CODEV, elles doivent être complémentaires.

3 La ville intelligente se confronte régulièrement à la question de la donnée; essentielle et sensible en même temps. La collectivité peut être un « tiers de confiance » pour la capter, l'anonymiser et la réutiliser. **Il est essentiel que les données soient largement diffusées et partagées** (prioritairement entre collectivité) pour développer des applicatifs communs. En ce sens, le CODEV estime que Metz Métropole doit avoir une politique ambitieuse d'open data afin de permettre une connaissance ouverte du territoire et de favoriser les croisements créatifs. Le Sillon Lorrain pourrait être particulièrement moteur dans cette dynamique.

4 La ville intelligente qui s'appuie, notamment, sur la collecte de nombreuses données, est susceptible de poser des problèmes de fond, sur lesquels **il convient d'avoir une position éthique claire** :

- le stockage des données pose la question de la "fiabilité de l'hébergeur", mais aussi de l'énergie nécessaire pour le fonctionnement des data center et de la chaleur produite par ceux-ci.
- dans quelle mesure la liberté individuelle est-elle préservée à partir du moment où chacun de nos actes devient donnée ?
- la ville numérique ne risque-t-elle pas de renforcer le fossé qui ne cesse de se creuser entre les citoyens connectés et les autres ?
- quelle évaluation de la ville intelligente ? quels sont les critères permettant de mesurer le "succès" de cette ambition ? Au final, les habitants sont-ils réellement plus heureux ?



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK • 11 bd Solidarité • BP 55025 • 57071 METZ CEDEX 3

T. 03 87 39 78 31 • codev@metzmetropole.fr

www.metzmetropole.fr